



Conférence de presse du 24 février 2014

30 ans d'économie sociale

1. Historique
2. Présentation des activités actuelles
3. Impact en Région wallonne
4. Projets et perspectives
5. Conclusions

1. Historique

Au sortir de ses études d'ingénieur industriel, Benoit Drèze devient en 1979 animateur au sein d'un foyer d'accueil de jour pour adolescents en difficulté et en rupture scolaire dans le quartier des Guillemins à Liège.

En 1983, le chômage des jeunes adultes peu qualifiés (c'est-à-dire disposant au maximum d'un diplôme primaire) était devenu massif au point qu'aucun des bénéficiaires du foyer d'accueil ne trouvait de travail au moment de ses 18 ans (terme de l'obligation scolaire).

Benoit Drèze a alors initié des activités formatives par le biais de réalisations productives concrètes (d'imprimerie d'abord, de bâtiment ensuite). En 1984, il crée l'ASBL « 1001 choses à faire ».

Les premières années, tout l'enjeu était de mener de front :

- la création d'entreprises d'économie sociale actives dans « l'a-légalité » (absence, au départ, de cadre légal approprié) ;
- un travail de lobbying politique afin de mettre en place une réglementation et des subventions ad hoc, afin de régulariser et d'amplifier les actions entreprises.

Voici les principales étapes de ce processus imbriqué :

- 1986 enregistrement de l'ASBL « 1001 choses à faire » comme entrepreneur (une 1ère pour une ASBL) ;
- 1986 : création d'une des 4 fédérations d'EFT, Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel (ALEAP) ;
- 1986 : adoption par le gouvernement fédéral de l'A.R. 499 relatif au statut des stagiaires en EFT (entreprise de formation par le travail¹) ;
- 1987 : adoption par la Communauté française d'un arrêté puis d'un décret permettant l'agrément et le subventionnement des EFT (une trentaine d'EFT obtiennent l'agrément) ;
- 1988 : création de l'inter-fédération des EFT/OISP ;
- 1989 : création de l'EFT « Créasol » ;
- 1992 : publication d'une étude auprès de la Fondation Roi Baudouin sur les EFT ;
- 1992 : Benoit Drèze devient membre du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES), après avoir obtenu que la composition du CWES soit élargie au secteur des EFT ;
- 1993 : création de l'agence-conseil en économie sociale « Administration et Gestion pour l'Economie Sociale » (AGES) ;
- 1993 : création du « Prix Vanthournout » (rebaptisé Prix de l'économie sociale) ;
- 1993 : étude sur le concept d'entreprise d'insertion (en collaboration avec l'ULg) ;

¹ Le projet pédagogique d'une EFT comprend 4 volets :

- apprentissage par le biais d'activités de production avec des professionnels ;
- cours théoriques ;
- accompagnement social ;
- aide à la recherche d'emploi, au terme d'une formation qui dure de 6 à 18 mois.

- 1993-1995 : plusieurs études sur le titre-service (avec la DG5 de l'UE, puis avec la Fondation Roi Baudouin, puis avec le Bureau du Plan) ; selon nos calculs, le titre-service pourrait créer 150.000 emplois en Belgique ;
- 1994 : création de l'entreprise d'insertion « HomEmploi », active dans le secteur de la menuiserie ;
- 1995 : publication du livre « Tous au chômage ? » aux Editions Luc Pire ;
- 1997 : création de l'Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP) « Créneau » (cette structure sera absorbée par Créasol en 2011) ;
- 1997 : création du site Internet « Econosoc », le site de référence en matière d'économie sociale, sur base d'un partenariat entre AGES, des plates-formes d'économie sociale, la Région wallonne, Crédal et HEC-ULg ;
- 1999 : mise en place la 1ère expérience belge de titres-services, avec la ministre de l'Emploi et du Travail, Miet Smet ;
- 2003 : publication du livre « Tous au boulot ? » aux Editions Luc Pire ;
- 2004 : création de l'entreprise d'insertion en titres-services « Steppes-Services », la 1ère dans la région liégeoise ;
- 2006 : création de l'entreprise d'insertion en bâtiment « 1001 choses à construire » ;
- 2008 : création de l'entreprise d'insertion en titres-services « Steppes-Services 2 » (cette structure sera absorbée par Steppes-Services en 2014) ;
- 2008 : création de la coopérative d'activités « Step by steppes » ;
- 2008 : participation à la rédaction de textes législatifs sur les coopératives d'activité ;
- 2013 : reprise par Steppes-Services d'une structure titres-services en faillite à Sprimont (25 aide-ménagères) ;
- 2013 : reprise de l'ASBL « Le Renouveau » à Wandre (38 aide-ménagères, dont 28 en titres-services transférées fin 2013 à Steppes-services).

2. Présentation des activités actuelles

Aujourd'hui, Step Group réunit 2 ASBL patrimoniales et les 6 structures opérationnelles suivantes :

- l'entreprise d'insertion "1001 choses à construire" (bâtiment) : 20 salariés (directeur : Christian Boveroux) ;
- l'EFT-OISP "Créasol" (bâtiment, couture, horeca, nettoyage, FLE, orientation professionnelle, préformation aide-soignant(e) et aide-familial(e)) : 40 salariés, 480 stagiaires/an (directrice : Dominique Verniers) ;
- l'agence-conseil "AGES" : 8 salariés, 250 clients/an (directrice : Emmanuelle Renaud) ;
- l'entreprise d'insertion "Steppes-Services" (titres-services) : 130 salariés, 750 clients (directrice : Dominique Salée) ;
- la coopérative d'activités "Step by Steppes" : 3 salariés, 160 projets d'activité indépendante par an (directrice : Emmanuelle Renaud) ;
- l'ASBL « Renouveau » (aide-ménagères APE) : 10 salariés, 50 clients (directrice : Dominique Salée).

Soit au total :

- 8 implantations (7 dans le quartier St-Leonard à Liège et 1 à Sprimont) ;
- 210 salariés (CDI) ;

- 480 stagiaires/an qui se destinent à un emploi salarié ;
- 160 candidats entrepreneurs /an qui se destinent à une activité indépendante.

En 30 ans, 8.000 stagiaires ont été formés, avec un taux de réussite de plus de 50% (au départ, public peu qualifié : 40% aucun diplôme, 40% diplôme primaire, 20% CESI).

Par ailleurs, le Prix de l'Économie sociale (anciennement Prix Vanthournout) vient de fêter ses 20 ans. Chaque année, ce prix met à l'honneur des entreprises d'économie sociale exemplaires (en Wallonie et à Bruxelles) et leur accorde un prix allant jusqu'à 8.000 euros. Des étudiants sont également primés pour leur mémoire, lorsque le sujet est jugé pertinent pour le secteur de l'Économie sociale.

Enfin, après 17 ans d'activité, le site www.econosoc.be reste leader dans son domaine avec près de 6.000 visites par mois.

3. Impact en Région wallonne

La dynamique de Step group a incontestablement contribué au développement de l'économie sociale d'insertion et des services de proximité en Région wallonne (et même au-delà), dont voici l'état des lieux actuel :

- EFT/OISP : ce secteur compte aujourd'hui 150 structures, forme 20.000 stagiaires/an et assure 5,5 millions d'heures de formation par an ;
- Entreprises d'insertion : ce secteur compte aujourd'hui 155 structures, dans une grande variété de secteurs économiques et totalisant 5.000 emplois ;
- Coopératives d'activités et couveuses d'entreprise : 12 SAACE au total (Structures d'Accompagnement à l'Autocréation d'Emploi) ;
- Agences conseil en économie sociale : 7 agences sont agréées par la Région wallonne ;
- Titres-services : 1.000 entreprises (2.700 pour le pays), 33.000 emplois (120.000 pour le pays), 270.000 utilisateurs (900.000 pour le pays), 33 millions de TS achetés par an (122 millions pour le pays).

4. Projets et perspectives

1. Fête des 30 ans

Nous sommes en train de répertorier les membres du personnel, stagiaires et clients (anciens et actuels) de nos différentes structures afin de fêter dignement ensemble ces 30 ans.

Nous les invitons à un spectacle humoristique de Pierre THEUNIS et de sa troupe, que nous organisons pour eux au Palais des Congrès le 30 avril, suivi du verre de l'amitié.

2. Implantations

2 nouveaux bâtiments ont été construits en 2012-2013 :

- bâtiment principal de Steppes-Services, rue des Bayards 80 à Liège ;
- extension du bâtiment principal de Créasol, rue de Steppes 20 à Liège.

Le prochain projet est d'agrandir les locaux de l'agence-conseil AGES, rue de Steppes 24 à Liège (demande de permis en 2014 et construction en 2015).

Par ailleurs, une demande est introduite auprès de la Ville de Liège afin de bénéficier d'une partie du terrain qui sera libéré prochainement par la fermeture de la brigade Morinval.

Ce nouvel espace nous permettrait notamment de créer des places de parking supplémentaires, vu le grand nombre de personnes qui fréquentent quotidiennement notre site.

3. Perspectives

a) Fin du moratoire des EFT/OISP en Région wallonne ?

En 2002, la Ministre Marie Arena a suspendu l'accompagnement et les formations spécifiques organisées pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés, en confiant cette mission exclusivement au secteur des EFT/OISP.

Le secteur s'est développé avec pour objectif de tendre vers un service universel (c'est-à-dire une offre en rapport avec la demande), partout en Wallonie et avec une diversité de filières de formation.

Ainsi, par exemple, Créasol s'est constamment développé devenant, avec 480 stagiaires et un agrément pour dispenser 117.000 heures de formation, la plus importante EFT/OISP de la Région wallonne.

Pour des raisons budgétaires, un moratoire a été instauré qui ne permet plus d'augmentation du nombre d'organismes et du nombre d'heures de formation.

Vu l'importance du nombre de demandeurs d'emploi peu qualifiés et vu l'accroissement du contrôle de leur disponibilité sur le marché du travail, nous espérons que le prochain gouvernement wallon dégagera les moyens budgétaires nécessaires pour lever ce moratoire.

b) Extension des activités titres-services ?

Nous refusons régulièrement des demandes de prestations de jardinage, de petits entretiens de bâtiment, de garde d'enfants à domicile ou de travaux de nettoyage pour de petites ASBL.

Les agences locales pour l'emploi (ALE) peuvent, elles, réaliser ce type de prestations. Mais, nous constatons un important travail « au gris » pour ces activités de service. C'était le cas pour le nettoyage au domicile des particuliers avant l'apparition du système des titres-services.

Avec la 6^e réforme de l'Etat, la Région wallonne deviendra, après les élections, compétente pour les titres-services, les ALE et les aides à l'emploi. Nous pensons qu'il y aura là une opportunité pour créer de nouveaux emplois dans le domaine des services de proximité, en particulier avec une extension du champ d'activités des titres-services.

Par ailleurs, nous contestons la récente augmentation du prix des titres-services. Pour la première fois, ce secteur créateur d'emploi, en constante croissance depuis 2004, présente un fléchissement des activités. Retourner vers le travail au noir serait dommageable tant pour les travailleurs concernés, que pour les clients et les finances publiques.

5. Conclusions

En adoptant, en 1984 le nom « 1001 choses à faire », nous ne pensions pas que l'aventure prendrait autant d'ampleur.

Ces 30 ans ont démontré que l'économie sociale d'insertion est une réponse efficace pour lutter contre l'exclusion, en l'occurrence de jeunes demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le grand nombre de stagiaires qui s'est ensuite inséré durablement sur le marché du travail démontre également qu'il y a une place pour chacun, que chacun a un don à exploiter.

Il « suffit » de trouver la bonne manière pour permettre à ce don d'éclore et de grandir.

Ce que nous réalisons à l'âge adulte, il aurait été beaucoup plus efficient de le réaliser dès l'éducation obligatoire.

La formation par le travail que nous réussissons avec des adultes à la dérive peut trouver sa traduction dès l'enseignement secondaire : il s'agit tout simplement de la formation en alternance, alternance cours théoriques - ateliers pratiques, alternance école – entreprise.

En Belgique, nous recourons à la formation en alternance quand la pédagogie « magistrale », d'abord générale puis technique, a échoué. L'alternance devrait, au contraire, être le premier choix pour l'apprentissage des métiers manuels.

C'est ce qui fait la force de pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suède ou la Suisse.

Pourquoi pas chez nous ?